



RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00482
Numéro SIREN : 398 075 325
Nom ou dénomination : CD CONFECTION-DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2017 sous le numéro de dépôt 3546

CD CONFECTION DIFFUSION

Période du 01/04/2016 au 31/03/2017

BILAN ACTIF

Présenté en Euros



page 1

Edité le 08/09/2017

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2016 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	14 711	14 711				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 098		1 098	0,56	1 098	0,60
TOTAL (I)	15 809	14 711	1 098	0,56	1 098	0,60
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	152 720		152 720	77,98	82 105	44,73
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	761		761	0,39	13 255	7,22
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					1 436	0,78
. Personnel						
. Organismes sociaux					175	0,10
. Etat, impôts sur les bénéfices					619	0,34
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 898		14 898	7,61	20 366	11,10
. Autres	24 168		24 168	12,34	63 025	34,34
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 198		2 198	1,12	1 368	0,75
Charges constatées d'avance					95	0,05
TOTAL (II)	194 746		194 746	99,44	182 443	99,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	210 555	14 711	195 843	100,00	183 540	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 25 000)	25 000	12,77	25 000	13,62
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 500	1,28	2 500	1,36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 042	4,11	8 042	4,38
Report à nouveau	-316 157	-161,42	-351 702	-191,61
Résultat de l'exercice	42 584	21,74	35 545	19,37
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	-238 031	-121,53	-280 615	-152,88
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	30 381	15,51		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	30 381	15,51		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	21 000	10,72	21 000	11,44
. Associés	36	0,02	550	0,30
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 738	172,45	350 957	191,22
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 762	0,90	969	0,53
. Organismes sociaux	21 302	10,88	26 796	14,60
. Etat, impôts sur les bénéfices	409	0,21		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 346	3,75	33 371	18,18
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 127	6,19	10 901	5,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	490	0,25	995	0,54
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 283	0,66	18 616	10,14
TOTAL(IV)	403 494	206,03	464 155	252,89
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	195 843	100,00	183 540	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	206 336		206 336	83,14	193 387	91,97	12 949	6,70	
Production vendue biens									
Production vendue services	41 833		41 833	16,86	16 884	8,03	24 949	147,77	
Chiffres d'Affaires Nets	248 169		248 169	100,00	210 271	100,00	37 898	18,02	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			100 721	40,59	48 777	23,20	51 944	106,49	
Autres produits			24 625	9,92	38	0,02	24 587	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			373 515	150,51	259 086	123,22	114 429	44,17	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			137 563	55,43	95 185	45,27	42 378	44,52	
Variation de stock (marchandises)			-37 412	-15,07	-2 345	-1,11	-35 067	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			80 357	32,38	61 976	29,47	18 381	29,66	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 533	1,83	4 913	2,34	-380	-7,72	
Salaires et traitements			32 460	13,08	29 747	14,15	2 713	9,12	
Charges sociales			8 707	3,51	8 950	4,26	-243	-2,71	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant					51 387	24,44	-51 387	-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 381	12,24			30 381	N/S	
Autres charges			67 257	27,10	462	0,22	66 795	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			323 846	130,49	250 275	119,02	73 571	29,40	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			49 669	20,01	8 811	4,19	40 858	463,72	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			7 720	3,11	2 944	1,40	4 776	162,23	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			7 720	3,11	2 944	1,40	4 776	162,23	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 720	-3,10	-2 944	-1,39	-4 776	-162,22	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)			41 949	16,90	5 868	2,79	36 081	614,88	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2016 au 31/03/2017

Présenté en Euros

Edité le 08/09/2017

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			30 395	14,46	-30 395	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 990	2,01			4 990	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	4 990	2,01	30 395	14,46	-25 405	-83,57
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 197	1,29	242	0,12	2 955	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			475	0,23	-475	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 197	1,29	718	0,34	2 479	345,26
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 793	0,72	29 677	14,11	-27 884	-93,95
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 159	0,47			1 159	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	378 505	152,52	289 481	137,67	89 024	30,75
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	335 921	135,36	253 936	120,77	81 985	32,29
RÉSULTAT NET	42 584	17,16	35 545	16,90	7 039	19,80
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

CD CONFECTION DIFFUSION

S.A.R.L. au capital de 25 000,00 Euros

Siège social : 24, rue de la Harpe

27000 EVREUX

R.C.S : 398075325



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/07/2017**

Le 31/07/2017,
à 10h,

Mademoiselle laetitia djouadi, détenant 250 parts sociales,
Mademoiselle nadia djebbari, détenant 250 parts sociales,

associés de la société **CD CONFECTION DIFFUSION**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mademoiselle laetitia djouadi, préside la séance en qualité d'Gérante

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2017,
Quitus à la gérance,
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2017, et affectation des résultats,
Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
Approbation de ces conventions,
Renouvellement du mandat du gérant,
Révision de la rémunération de la gérance,
Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

LD

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2017 lesquels font apparaître **un bénéfice de 42 583,88 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2017** faisant ressortir **un bénéfice de 42 583,88 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-316 156,73 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-273 572,85 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-273 572,85 Euros**, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de **42 583,88 Euros**. Il passera ainsi de **-316 156,73 Euros**, à la somme de **-273 572,85 Euros** après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

45

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'expiration du mandat du gérant, décide de renouveler ledit mandat pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Le gérant aura les mêmes pouvoirs que ceux qui lui ont été précédemment dévolus.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Laetitia Djouadi, présent à la réunion, a déclaré accepter le renouvellement de son mandat

L'Assemblée Générale décide de ne pas modifier la rémunération du gérant.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laetitia Djouadi', written over a horizontal line.